



## Un prisonnier d'exception

Georges Abdallah est un **militant communiste libanais** qui, au sein de son organisation, les **Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL)**, a lutté contre les criminels impérialistes et leurs alliés sionistes.

Il s'est engagé dès la fin des années soixante dans la résistance palestinienne et libanaise contre la colonisation et l'occupation sionistes.

Arrêté à Lyon le 24 octobre 1984, il est condamné à 4 ans de prison, puis en 1987 à la **réclusion à perpétuité par un tribunal spécial**, pour complicité dans l'exécution d'un agent des services secrets israéliens et d'un attaché militaire états-unien.

Le **montage policier et judiciaire** qui a permis sa condamnation a depuis été dénoncé par de hauts personnages de l'État.

En **2003**, la juridiction de Pau autorise sa libération, mais sur ordre du ministre de la Justice suite à une intervention des États-Unis, l'appel du procureur général fait annuler cette décision.

En **2009**, la cour d'appel rejette une nouvelle fois une demande de libération conditionnelle.

En **2012**, Georges Abdallah dépose une nouvelle demande de libération. Lors d'une visite officielle en France, le premier ministre libanais réaffirme l'accord de son pays pour le retour de Georges Abdallah.

En novembre 2012, le tribunal d'application des peines donne **un avis favorable à sa libération, en l'attente d'un arrêté d'expulsion... que Valls, ministre de l'Intérieur, refuse de signer**. Le 4 avril 2013, après trois ajournements, deux appels et un recours en cassation, **la demande de libération de Georges Abdallah est déclarée irrecevable**.

Le 5 novembre 2014, une nouvelle demande de libération est déclarée **"irrecevable"** au motif qu'il n'avait pas fait préalablement l'objet d'un **arrêté d'expulsion**. La cour d'appel confirme ce jugement le 26 février 2015.

Sa peine de sûreté étant accomplie depuis 1999, Georges Abdallah est pourtant **libérable depuis 24 ans**.

La justice française, aux ordres d'un gouvernement soucieux de préserver les intérêts impérialistes français au Moyen-Orient, maintient Georges Abdallah en prison **depuis 39 ans**. Aujourd'hui, il est le plus ancien prisonnier politique en Europe.

## 2023 : année de la libération de Georges Abdallah !

Alors que notre camarade Georges Abdallah a entamé, depuis octobre dernier, une 39<sup>ème</sup> année de détention au centre pénitentiaire de Lannemezan (65), les voix et les forces qui se mobilisent pour exiger sa libération ne cessent aujourd'hui de s'amplifier. Cette mobilisation est portée sur le plan national mais aussi international et elle fait désormais bouger les lignes.

Le 8 juin dernier, Georges Abdallah a déposé une nouvelle demande - la 10<sup>e</sup> - de libération conditionnelle devant le tribunal d'application des peines de Paris. Plus que jamais, l'exigence de la libération de notre camarade doit être défendue, réaffirmée et amplifiée mais non, comme l'affirme Georges Abdallah lui-même en quémendant sa liberté mais par la lutte et l'établissement d'un véritable rapport de force à travers des actions militantes partout et sur tous les fronts. C'est par cet élargissement de nos actions que nous parviendrons à contraindre l'État français à libérer notre camarade.

Nous appelons ainsi toutes celles et tous ceux qui sont du côté des peuples en lutte, du côté de la résistance palestinienne, qui combattent le capitalisme, l'impérialisme, le sionisme, le racisme d'État, le colonialisme et les États réactionnaires arabes, à former un Front unitaire d'actions pour la libération de Georges Abdallah et à participer massivement à toutes les initiatives pour exiger sa libération immédiate.

Rappelons que ce prisonnier politique, incarcéré depuis 1984, pour complicité dans des actes de résistance à l'invasion sioniste de son pays le Liban, libérable depuis 1999, est maintenu en prison sur injonction du gouvernement étatsunien, malgré deux libérations prononcées par le tribunal d'application des peines.

Rappelons que ce militant communiste révolutionnaire, tout au long de son incarcération, n'a jamais rien renié de son engagement politique anti-impérialiste, qu'il confirme encore aujourd'hui par son inébranlable volonté et son attachement indéfectible à la juste cause des peuples opprimés de Palestine, du Liban, et partout dans le monde.

La lutte pour sa libération s'inscrit donc pleinement dans le combat plus large de la défense de tous les prisonniers politiques révolutionnaires du monde. Et c'est dans ce cadre que doit aussi s'affirmer notre solidarité au combat de Georges Abdallah, un combat de toute une vie, contre l'impérialisme et pour une Palestine libre.

Nous appelons à poursuivre et à amplifier la mobilisation et à participer aux initiatives proposées dans les semaines et les mois à venir.

**C'est ensemble et seulement ensemble que nous vaincrons !**

**Campagne unitaire pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah**

Contact : [campagne.unitaire.gabdallah@gmail.com](mailto:campagne.unitaire.gabdallah@gmail.com)

Facebook : **Pour la libération de Georges Abdallah**

<https://www.facebook.com/detouteurgence>

Instagram : cuplgia - Tweeter : CUPLGIA